

Pistes d'action pour favoriser une rémunération étudiante soutenant la réussite



Pour les directions et gestionnaires d'établissements

- **Valoriser l'enseignement supérieur et la diplomation** pour faire contrepoids à la pression exercée par la pénurie de main-d'œuvre (Réseau réussite Montréal, s. d.).
- Poursuivre le dialogue avec les autorités gouvernementales au sujet de la **rémunération ou la compensation financière des stages d'études**.
- Participer aux **discussions multipartites pour mieux comprendre la réalité étudiante des stages**: ordres professionnels, Commission des partenaires du marché du travail, établissements d'enseignement supérieur, associations étudiantes, etc.
- Développer davantage de **programmes coopératifs d'alternance travail-études** au niveau collégial et universitaire, notamment dans des programmes en sciences humaines et sociales en collaboration avec des ministères, groupes communautaires et organismes publics et parapublics (CAPRES, 2021).
- Créer des **emplois sur le campus** afin de favoriser — notamment chez la population étudiante internationale — le développement de relations sociales, le sentiment d'appartenance envers l'établissement fréquenté (Nuñez et Sansone, 2016 ; Rossmann et Trolan, 2020) et une expérience étudiante globale positive (Lang, 2012).
- Créer un **comité institutionnel qui se penche sur la réalité socioéconomique** des personnes étudiantes ayant des responsabilités familiales dans le but d'améliorer leurs conditions de réussite.
- Mener des **recherches institutionnelles** sur les populations étudiantes vulnérables à la surcharge dans la conciliation travail-études-famille (Tremblay, 2023).